Kanemite™ 15 SC

Miticide

GROUP 20B ACARICIDE

FOR USE ON FIELD GROWN ORNAMENTALS AND POME FRUIT

AGRICULTURAL

CAUTION

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

READ THE LABEL BEFORE USING

GUARANTEE:
Acequinocyl. 15.8%
Contains 1,2-benzisothiazolin-3-one at 0.038% and chlorothalonil at 0.05% as preservatives

REGISTRATION NUMBER 28641 **PEST CONTROL PRODUCTS ACT**

ARYSTA LIFESCIENCE NORTH AMERICA CORPORATION
15401 Weston Parkway, Suite 150
Cary, NC 27513

For Product Use Information Call: 1-866-761-9397

EPA Est. No. 4841-LA-1

AD071107 102309



NET CONTENTS: 5 Litres

GENERAL INFORMATION

KANEMITE 15 SC MITICIDE is a miticide for the control of Two-spotted spider mite *(Tetranychus urticae)* and Spruce spider mite *(Oligonychus ununguis)* on field ornamentals. This product also controls Two-spotted spider mite *(Tetranychus urticae)* and European red mite *(Panonychus ulmi)* on pome fruit. When applied to the foliage as directed, KANEMITE 15 SC MITICIDE provides quick knockdown and long residual control.

RESISTANCE-MANAGEMENT RECOMMENDATIONS

For resistance management, please note that KANEMITE 15 SC MITICIDE contains a Group 20B acaricide. Any mite population may contain individuals naturally resistant to KANEMITE 15 SC MITICIDE and other Group 20B acaricides. The resistant individuals may dominate the mite population if this group of acaricides is used repeatedly in the same fields. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action but are specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance management strategies should be followed.

To delay acaracide resistance:

- Where possible, rotate the use of KANEMITE 15 SC MITICIDE or other Group 20B acaricides with different groups that control the same pests in a field.
- Avoid application of more than the maximum number listed in the label and consecutive sprays of KANEMITE 15 SC MITICIDE or other acaricides in the same group in a season.
- Use tank mixtures with acaracides from a different group when such use is permitted.
- Acaricide use should be based on an IPM program that includes scouting, record keeping, and considers cultural, biological and other chemical control practices.
- Monitor treated pest populations for resistance development.
- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance management and/or IPM recommendations for the specific site and pest problems in your area.
- For further information or to report suspected resistance contact Arysta LifeScience North America Corporation at 1-866-761-9397.

PLANT TOLERANCE

Neither the manufacturer nor the seller has determined whether or not KANEMITE 15 SC MITICIDE can be used safely on all varieties and cultivars. KANEMITE 15 SC MITICIDE has been tested on a variety of plants with no phytotoxicity observed at label rates. Since all plant species and their varieties and cultivars have not been tested for tolerance, it is recommended that a small number of plants be sprayed to make certain that no phytotoxicity occurs, prior to any large scale application to plants. The end user assumes all risks arising from application of KANEMITE 15 SC MITICIDE in a manner inconsistent with its labeling. Do not apply to miniature roses and impatiens.

DIRECTIONS FOR USE

DO NOT apply this product directly to freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs, ditches and wetlands), estuaries or marine habitats.

DO NOT contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

<u>Airblast application:</u> **DO NOT** apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. **DO NOT** direct spray above plants to be treated. Turn off outward pointing nozzles at row ends and outer rows. **DO NOT** apply when wind speed is greater than 16 km/h at the application site as measured outside of the treatment area on the upwind side.

Field sprayer application: **DO NOT** apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. **DO NOT** apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE) fine classification.

DO NOT apply by air.

Buffer zones:
The buffer zones specified in the table below are required between the point of direct application and the closest downwind edge of sensitive freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands) and estuarine/marine habitats.

Method of Application	Crop	Buffer Zones (metres) Required for the Protection of:			
		Freshwater Habitat of Depths:		Estuarine/Marine Habits of Depths:	
		Less than 1 m	Greater than 1 m	Less than 1 m	Greater than 1 m
Field sprayer*	Field floral, foliage and nursery crops	2	1	10	4
	Roses (not miniature roses)	1	1	5	2
Airblast (early growth stage)	Apple, pear	15	5	35	30
Airblast (late growth stage)	Apple, pear	5	3	30	20

* For field sprayer application, buffer zones can be reduced with the use of drift reducing spray shields. When using a spray boom fitted with a full shield (shroud, curtain) that extends to the crop canopy or ground, the labelled buffer zone can be reduced by 70%. When using a spray boom where individual nozzles are fitted with cone-shaped shields that are no more than 30 cm above the crop canopy or ground, the labelled buffer zone can be reduced by 30%.

PREPARATION OF SPRAY SOLUTION

Begin with clean equipment. Add sufficient clean water to the spray tank for one-half of the mix load. Start tank agitation. Add and properly suspend the necessary amount of product before adding any other products. Agitate to ensure thorough mixing while adding the remaining required water. Maintain agitation during mixing and application. DO NOT allow the spray mixture to stand without agitation. If agitation is stopped for any reason, the spray solution must be thoroughly re-mixed prior to any further use. Apply with properly calibrated spray equipment.

APPLICATION

Apply KANEMITE 15 SC MITICIDE when treatment thresholds have been reached, as determined by local monitoring. Do not wait until large mite populations have been established.

Thorough coverage is required for optimum control. To achieve adequate coverage use proper spray pressures, nozzles and nozzle spacing. For pome fruit, apply KANEMITE 15 SC MITICIDE in sufficient water volume to ensure uniform and thorough coverage of foliage.

When used as directed, KANEMITE 15 SC MITICIDE is effective for the control of listed mite species, but is not effective against rust mites. KANEMITE 15 SC MITICIDE shows efficacy on all mite life stages of susceptible mites. Using KANEMITE 15 SC MITICIDE in successive miticide applications is not recommended. Use KANEMITE 15 SC MITICIDE as part of a sound resistance management program that includes rotation with other miticide treatments having different modes of action.

FIELD ORNAMENTALS

For control of Two-spotted spider mite *(Tetranychus urticae)* and Spruce spider mite *(Oligonychus ununguis)* mix 0.21 – 0.46 L of KANEMITE 15 SC MITICIDE in 500 L of water (0.07-0.15g ai/L of solution) and apply as a full coverage spray to the foliage to drip except for roses where the maximum application rate is 0.21 L in 500 L of water (0.07g ai/L of solution) (Table 1. and 2.). Actual spray volume will vary depending on the size of plants being sprayed. Application should be made as soon as the mite population reaches economic infestation levels. Apply the higher concentration for heavy pest infestations.

Table 1. Application Rate For Field Floral, Foliage and Nursery Crops*
(For Roses See Table 2)

PEST	Rate of product per 500 L of water
Two-spotted spider mite *(Tetranychus urticae)* Spruce spider mite *(Oligonychus ununguis)*	0.21 - 0.46 L (0.07 - 0.15g ai/L of solution)

* Do not apply to impatiens.

Table 2. Application Rate for Field Roses (Except Miniature Roses)**

PEST	Rate of product per 500 L of water
Two-spotted spider mite *(Tetranychus urticae)*	0.21 L (0.07g ai/L of solution)

**Do not apply to miniature roses.

POME FRUITS (APPLES AND PEARS)

PEST	Rate of product per HA***	Comments
Two-spotted spider mite *(Tetranychus urticae)* European red mite *(Panonychus ulmi)*	2.1 L/ha (0.34 kg ai/ha)	• Allow a minimum of 21 days between applications of KANEMITE 15 SC MITICIDE and apply only when thresholds are reached as determined through monitoring. • Pre-Harvest Interval (PHI): 14 days • Restricted Entry Interval (REI): 12 hours.

(continued)

***The application rate should be based on amount of product applied per hectare, applied in the appropriate water volume to achieve thorough coverage of all plant surfaces. For example, if you apply 3000 litres of water per hectare thoroughly mix 2.07 L of product in 3000 litres of water and apply for coverage of all above-ground plant surfaces. Use care in mixing and application to avoid exceeding 2.07 L of product per hectare regardless of the selected spray volume.

RESTRICTIONS AND LIMITATIONS

- Maximum seasonal use rates:

  For Pome Fruit, do not apply more than a total of 4.1 L of KANEMITE 15 SC MITICIDE per ha (0.675 kg ai/ha) per season.

  For Field Floral, Foliage and Nursery Crops, do not apply more than 4.1 L of KANEMITE 15 SC MITICIDE (0.675 kg ai/ha) per crop cycle.

  For Roses, do not apply more than 2.07 L (0.338 kg ai/ha) per crop cycle.
- Do not make more than two applications of KANEMITE 15 SC MITICIDE per year.
- Do not apply KANEMITE 15 SC MITICIDE by air.
- Do not apply this product through any type of irrigation system.
- For pome fruit, do not use less than 1000 L of water volume per ha as a dilute application.
- Use KANEMITE 15 SC MITICIDE in rotation with other treatments having different modes of action.

PRECAUTIONS

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN AND UNAUTHORIZED PERSONNEL.

Avoid contact with eyes. Wash concentrate from eyes IMMEDIATELY. Do not inhale fumes. Avoid breathing vapors or spray mist. After use wash hands and other exposed skin. When using do not eat, drink or smoke. Remove and launder contaminated clothing separately from household laundry before reuse. Avoid spray drift. Avoid contamination of ponds, streams, rivers and desirable vegetation. Store the container tightly closed and away from seeds, feeds, fertilizer, plants and foodstuffs. Observe appropriate provincial buffer zones around bodies of water and wetland areas. Wear a long-sleeved shirt, long pants and gloves during mixing, loading, clean-up and repair and when using handheld application equipment. Wear long-sleeved shirt and long pants during applications with groundboom and airblast equipment. Do not enter or allow worker entry into treated areas for 12 hours following application.

If this pest control product is to be used on a commodity that may be exported to the U.S. and you require information on acceptable residue levels in the U.S., visit CropLife Canada's web site at www.croplife.ca.

FIRST AID

Remove person from contaminated area; remove contaminated clothing. Keep patient warm, comfortable, and at rest.

If in eyes, hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If on skin or clothing, take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If inhaled, move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

If swallowed, call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

FOR 24-HOUR MEDICAL EMERGENCY ASSISTANCE, CALL 1-866-303-6952

TOXICOLOGICAL INFORMATION

Treat symptomatically.

ENVIRONMENTAL HAZARDS

TOXIC to aquatic organisms. Observe buffer zones specified under **DIRECTIONS FOR USE**.

For reduced runoff from treated areas into aquatic habitats, consider the characteristics and conditions of the site before treatment. Site characteristics and conditions that may lead to runoff include, but are not limited to: heavy rainfall, moderate to steep slope, bare soil, poorly draining soil (e.g. soils that are compacted or fine textured such as clay).

Avoid application of this product when heavy rain is forecasted.

Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative strip between the treated area and the edge of the water body.

STORAGE

May be stored at ambient temperature. Keep in original container. This product should not be stored under extreme temperatures. To close package, make sure the package is folded to form an airtight seal and store under dry conditions. Insecticides and fungicides should be segregated from herbicides to prevent the possibility of cross-contamination. To prevent contamination, store this product away from food or feed.

SPILL HANDLING

Clean up spill immediately. Place product and any contaminated cleanup materials in a chemical waste container. Wash area with soap and water. Pick up wash liquid with additional absorbent and place in a disposable container.

FOR 24-HOUR CHEMICAL EMERGENCY (Spills, Leak, Fire, Exposure, or Accident) Assistance, Call CHEMTREC 1-800-424-9300.

DISPOSAL

Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank. Follow provincial instructions for any required additional cleaning of the container prior to its disposal. Make the empty container unsuitable for further use. Dispose of the container in accordance with provincial requirements. For information on disposal of unused, unwanted product contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill and for clean up of spills.

NOTICE TO USER

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offense under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

Kanemite[MC] 15 SC

Acaricide

GROUPE **20B** ACARICIDE

POUR UTILISATION SUR LES PLANTES ORNEMENTALES DE PLEIN CHAMP ET LES FRUITS À PÉPINS

USAGE AGRICOLE

ATTENTION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARANTIE :

Acéquinocyl. 15,8%

Contient du 1, 2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,038 % et du chlorothalonil à raison de 0,05 %, à titre d'agents de conservation

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 28641 **LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

ARYSTA LIFESCIENCE NORTH AMERICA CORPORATION
15401 Weston Parkway, Suite 150
Cary, NC 27513

Renseignements sur le produit : 1-866-761-9397

AD071107 102309



CONTENU NET : 5 litres

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

L'ACARICIDE KANEMITE 15 SC est un acaricide utilisé pour la suppression du tétranyque à deux points *(Tetranychus urticae)* et du tétranyque de l'épinette *(Oligonychus ununguis)* sur les plantes ornementales cultivées en plein champ. Ce produit supprime également le tétranyque à deux points *(Tetranychus urticae)* et le tétranyque rouge du pommier *(Panonychus ulmi)* sur les fruits à pépins. Lorsqu'il est appliqué sur les feuilles tel qu'indiqué, L'ACARICIDE KANEMITE 15 SC produit un effet de choc rapide et une suppression résiduelle de longue durée.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, L'ACARICIDE KANEMITE 15 SC, acaricide du groupe 20B. Toute population d'acariens peut renfermer des individus naturellement résistants à L'ACARICIDE KANEMITE 15 SC et à d'autres acaricides du groupe 20B. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces acaricides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux acaricides :

- Dans la mesure du possible, alterner L'ACARICIDE KANEMITE 15 SC ou les acaricides du groupe 20B avec des acaricides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Éviter d'effectuer plus que le nombre maximum de pulvérisations indiqué sur l'étiquette et de pulvérisations consécutives de L'ACARICIDE KANEMITE 15 SC ou d'autres acaricides du même groupe pendant une saison.
- Utiliser des mélanges en cuves contenant des acaricides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les acaricides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'acariens traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la Lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Arysta LifeScience North America Corporation, au 1-866-761-9397.

TOLÉRANCE DES PLANTES

Ni le fabricant ni le vendeur n'ont établi si L'ACARICIDE KANEMITE 15 SC peut être utilisé en toute sécurité sur toutes les variétés et cultivars. L'ACARICIDE KANEMITE 15 SC a été testé sur une variété de plantes sur lesquelles aucune phytotoxicité n'a été observée aux doses indiquées. Étant donné que les espèces végétales et leurs variétés et cultivars n'ont pas tous été testés pour ce qui est de la tolérance au produit, il est recommandé de pulvériser le produit sur un petit nombre de plants pour s'assurer de l'absence de phytotoxicité, avant de procéder à des pulvérisations à grande échelle. L'utilisateur assume tous les risques découlant de l'application de L'ACARICIDE KANEMITE 15 SC d'une manière non conforme à son étiquetage. Ne pas appliquer sur les rosiers miniatures ni sur les impatiens.

MODE D'EMPLOI

NE PAS appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce (comme des lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, ruisseaux, marais, réservoirs, fossés et milieux humides), les habitats estuariens ou les habitats marins.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ou les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Application à l'aide d'un pulvérisateur à air : **NE PAS** appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer le produit quand le vent souffle en rafales. **NE PAS** orienter le jet au-dessus des plantes à traiter. Couper l'alimentation des buses pointant vers l'extérieur lorsqu'on pulvérise à l'extrémité des rangs et le long des rangs extérieurs. **NE PAS** appliquer le traitement lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h dans la zone de traitement telle que mesurée à l'extérieur de cette zone, du côté sous le vent.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer le produit quand le vent souffle en rafales. **NE PAS**S pulvériser en gouttelettes plus fines que la classe fine définie par "l'*American Society of Agricultural Engineers* (ASAE)."

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Zones tampons

Le tableau ci-après indique quelles zones tampons doivent être établies entre la limite d'application directe sous le vent et la bordure la plus rapprochée des habitats d'eau douce vulnérables (tel que les lacs, rivières, fondrières, étangs, fondrières des Prairies, ruisseaux, marécages, réservoirs et milieux humides) ainsi que des habitats estuariens et marins.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons (mètres) requises pour la protection :			
		Des habitats d'eau douce d'une profondeur :		Des habitats estuariens/ marins d'une profondeur :	
		De moins de 1 m	De plus de 1 m	De moins de 1 m	De plus de 1 m
Pulvérisateur agricole*	Cultures à fleurs, à feuilles et de pépinières dans les champs	2	1	10	4
	Rosiers (non miniatures)	1	1	5	2
Pulvérisateur à air (début du stade de croissance)	Pommes, poires	15	5	35	30
Pulvérisateur à air (fin du stade de croissance)	Pommes, poires	5	3	30	20

*Dans le cas de la pulvérisation agricole, il est possible de réduire les zones tampons au moyen d'écrans de réduction de la dérive. Les pulvérisateurs dont la rampe d'aspersion est équipée d'un écran (recouvrement, toile) sur toute sa longueur et qui s'étend jusqu'au couvert végétal ou au sol permettent de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 70 %. L'utilisation d'une rampe d'aspersion dont chaque buse est munie d'un écran conique fixé à une hauteur inférieure à 30 cm du couvert végétal ou du sol permet de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 30 %.

PRÉPARATION DE LA BOUILLIE

Utiliser de l'équipement propre. Ajouter suffisamment d'eau propre dans le réservoir du pulvérisateur pour préparer la moitié de la charge. Démarrer le système d'agitation du réservoir. Ajouter la quantité nécessaire de produit et attendre qu'elle soit en suspension avant d'ajouter tout autre produit. Agiter pour bien mélanger tout en ajoutant le reste d'eau nécessaire. Maintenir l'agitation durant le mélange et l'application. NE PAS laisser reposer la bouillie de pulvérisation. Si l'agitation est interrompue pour quelque raison que ce soit, la bouillie doit être bien remélangée avant toute autre utilisation. Appliquer avec de l'équipement de pulvérisation bien calibré.

APPLICATION

Appliquer L'ACARICIDE KANEMITE 15 SC lorsque les seuils de traitement ont été atteints, tel qu'établi par la surveillance locale. Ne pas attendre que de grandes populations d'acariens soient établies.

Une couverture intégrale est nécessaire en vue d'une suppression optimale. Pour obtenir une bonne couverture, utiliser des pressions de pulvérisation, des buses et un espacement des buses appropriés. Pour les fruits à pépins, appliquer L'ACARICIDE KANEMITE 15 SC dans suffisamment d'eau pour obtenir une couverture uniforme et intégrale des feuilles.

Lorsqu'il est utilisé selon le mode d'emploi, L'ACARICIDE KANEMITE 15 SC supprime efficacement les espèces d'acariens indiqués mais n'est pas efficace contre les phytoptes. L'ACARICIDE KANEMITE 15 SC est efficace à tous les stades des acariens sensibles. Il n'est pas recommandé d'utiliser L'ACARICIDE KANEMITE 15 SC au cours de plusieurs épandages successifs d'acaricides. Utiliser L'ACARICIDE KANEMITE 15 SC dans le cadre d'un bon programme de gestion de la résistance, qui prévoie la rotation avec d'autres acaricides affichant des modes d'action différents.

PLANTES ORNEMENTALES CULTIVÉES EN PLEIN CHAMP

Pour supprimer le tétranyque à deux points *(Tetranychus urticae)* et le tétranyque de l'épinette *(Oligonychus ununguis)*, mélanger 0,21 à 0,46 L de L'ACARICIDE KANEMITE 15 SC dans 500 L d'eau (0,07 à 0,15 g m.a./L de solution) et appliquer de façon à couvrir intégralement le feuillage jusqu'au point d'égouttement, sauf pour les rosiers, dans lequel cas la dose d'application maximale est de 0,21 L dans 500 L d'eau (0,07 g m.a./L de solution) (tableaux 1 et 2). Le volume de pulvérisation réel dépendra de la taille des plants traités. Procéder à l'épandage dès que la population d'acariens atteint un degré d'infestation économique. Utiliser la concentration la plus élevée lorsque le degré d'infestation est élevé.

Tableau 1 – Dose d'application pour les cultures à fleurs, à feuilles et de pépinière cultivées en plein champ* (pour les rosiers, voir le tableau 2)

RAVAGEUR	Dose de produit par 500 L d'eau
Tétranyque à deux points *(Tetranychus urticae)* Tétranyque de l'épinette *(Oligonychus ununguis)*	0,21 à 0,46 L (0,07 à 0,15 g m.a./L de solution)

* Ne pas appliquer sur les impatiens.

Tableau 2 – Dose d'application pour les rosiers cultivés en plein champ (à l'exception des rosiers miniatures)**

RAVAGEUR	Dose de produit par 500 L d'eau
Tétranyque à deux points *(Tetranychus urticae)*	0,21 L (0,07 g m.a./L de solution)

** Ne pas appliquer sur les rosiers miniatures.

FRUITS À PÉPINS (POMMES ET POIRES)

RAVAGEUR	Dose de produit par ha***	Commentaires
Tétranyque à deux points *(Tetranychus urticae)* Tétranyque rouge du pommier *(Panonychus ulmi)*	2,1 L/ha (0,34 kg m.a./ha)	• Prévoir un intervalle d'au moins 21 jours entre les épandages de L'ACARICIDE KANEMITE 15 SC et appliquer uniquement lorsque les seuils sont atteints tel qu'établi par la surveillance. • Délai d'attente avant la récolte (DAAR) : 14 jours • Délai de sécurité (DS) : 12 heures

***La dose d'application tient compte de la quantité de produit par hectare appliquée dans un volume d'eau approprié de façon à couvrir intégralement toutes les surfaces de la plante. Par exemple, pour appliquer 3 000 litres d'eau par hectare, bien mélanger 2,07 L de produit dans 3 000 litres d'eau et appliquer de façon à couvrir intégralement toutes les parties aériennes de la plante. Lors du mélange et de l'application, prendre soin de ne pas dépasser la dose de 2,07 L de produit par hectare, quel que soit le volume de pulvérisation choisi.

RESTRICTIONS ET LIMITES

- Doses d'emploi maximales par saison :

  Pour les fruits à pépins, ne pas appliquer plus de 4,1 L de L'ACARICIDE KANEMITE 15 SC en tout par ha (0,675 kg m.a./ha) par saison.

  Pour les cultures à fleurs, à feuilles et de pépinière, ne pas appliquer plus de 4,1 L de L'ACARICIDE KANEMITE 15 SC (0,675 kg m.a./ha) par cycle de culture.

  Pour les rosiers, ne pas appliquer plus de 2,07 L (0,338 kg m.a./ha) par cycle de culture.
- Ne pas faire plus de deux applications de L'ACARICIDE KANEMITE 15 SC par année.
- De pas appliquer L'ACARICIDE KANEMITE 15 SC par voie aérienne.
- Ne pas appliquer ce produit en utilisant quelque type de système d'irrigation que ce soit.
- Pour les fruits à pépins, ne pas utiliser moins de 1 000 L de volume d'eau par ha pour l'application diluée.
- Utiliser L'ACARICIDE KANEMITE 15 SC en rotation avec d'autres traitements affichant des modes d'action différents.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DU PERSONNEL NON AUTORISÉ.

Éviter le contact avec les yeux. Rincer IMMÉDIATEMENT les yeux atteints par le concentré. Ne pas inhaler les émanations. Éviter de respirer les vapeurs ou le bouillard de pulvérisation. Après l'emploi, se laver les mains et la peau exposée. Durant l'emploi, ne pas manger, boire ni fumer. Enlever les vêtements contaminés et les laver séparément des autres vêtements avant de les remettre. Éviter la dérive de pulvérisation. Éviter de contaminer les étangs, ruisseaux, rivières et la végétation à conserver. Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart des semences, de la nourriture de consommation animale, des engrais, des plantes et des denrées alimentaires. Respecter les zones tampons appropriées établies par la province autour des plans d'eau et des zones marécageuses. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants durant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations et durant l'utilisation d'équipement de pulvérisation manuel. Porter une chemise à manches longues et un pantalon long durant les épandages effectués avec un pulvérisateur à rampe ou un pulvérisateur à air. Ne pas retourner ni permettre le retour des travailleurs dans les zones traitées dans les 12 heures suivant l'application.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

PREMIERS SOINS

Éloigner la personne de la zone contaminée et enlever ses vêtements contaminés. La garder au chaud, confortable et au repos.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puisplus, pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire bore un verre d'eau à petits gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouchefaire avaler à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

AIDE MÉDICALE D'URGENCE 24 HEURES : APPELER 1-866-303-6952

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons indiquées à la section **MODE D'EMPLOI.**

Pour réduire le ruissellement entre les zones traitées et les habitats aquatiques, tenir compte des caractéristiques et des conditions du site avant de faire le traitement. Les caractéristiques et conditions du site susceptibles de favoriser le ruissellement comprennent, notamment : les averses abondantes, une pente modérée à accentuée, un sol dénudé, un sol mal drainé (p. ex., des sols compactés ou à texture fine comme l'argile).

Éviter d'appliquer ce produit lorsque des averses abondantes sont prévues.

La contamination des zones aquatiques par suite d'un ruissellement peut être réduite en prévoyant une bande de végétation entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

ENTREPOSAGE

Peut être entreposé à la température ambiante. Conserver dans le contenant d'origine. Ce produit ne doit pas être entreposé à des températures extrêmes. Pour fermer l'emballage, s'assurer que celui-ci est plié de façon à former une fermeture étanche et entreposer dans un endroit sec. Les insecticides et fongicides doivent être entreposés à l'écart des herbicides afin de prévenir toute risque de contamination croisée. Pour prévenir la contamination, entreposer ce produit à l'écart de la nourriture de consommation humaine ou animale.

EN CAS DE DÉVERSEMENT

Nettoyer tout déversement immédiatement. Déposer le produit et les matériaux de nettoyage contaminés dans un contenant à déchets chimiques. Laver la zone contaminée avec du savon et de l'eau. Ramasser le liquide de lavage avec un matériau absorbant et déposer dans un contenant jetable.

URGENCE CHIMIQUE 24 HEURES (déversements, fuite, incendie, exposition ou accident) : appeler CHEMTREC au 1-800-424-9300.

ÉLIMINATION

Rincer à fond le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires.* L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Kanemite™/MC 15 SC

Miticide/Acaricide

GROUP/GROUPE 20B ACARICIDE

FOR USE ON FIELD GROWN ORNAMENTALS AND POME FRUIT

AGRICULTURAL

CAUTION

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

READ THE LABEL BEFORE USING

GUARANTEE:

Acequinocyl. 15.8%

Contains 1,2-benzisothiazolin-3-one at 0.038% and chlorothalonil at 0.05% as preservatives

REGISTRATION NUMBER 28641

PEST CONTROL PRODUCTS ACT

KANEMITE™ is a trademark of Arysta LifeScience North America Corporation.

POUR UTILISATION SUR LES PLANTES ORNEMENTALES DE PLEIN CHAMP ET LES FRUITS À PÉPINS

USAGE AGRICOLE

ATTENTION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARANTIE :

Acéquinocyl. . . . . 15,8 %

Contient du 1, 2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,038 % et du chlorothalonil à raison de 0,05 %, à titre d'agents de conservation

NUMERO D'HOMOLOGATION 28641

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

KANEMITE[MC] est une marque de commerce d'Arysta LifeScience North America Corporation.

Arysta LifeScience North America Corporation

15401 Weston Parkway, Suite 150 • Cary, NC 27513

For Product Use Information: 1-866-761-9397 / Renseignements sur le produit : 1-866-761-9397

EPA Est. No. 4841-LA-1

NET CONTENTS/CONTENU NET: 5 Litres

AD071107 102309

